REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21500147000164

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE VILLE DE COUTANCES

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	38

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE		
EXPLOITATION		

	EXPLOITATION					
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 555 797,58	1 539 112,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)			
S	1121 31112 (2)	0,00	1 016 685,58			
R	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 555 797,58	2 555 797,58			
	•	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 236 446,17	3 128 550,58			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	485 974,51	1 091 827,67			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	1 502 042,43			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 722 420,68	5 722 420,68			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	8 278 218,26	8 278 218,26			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	502 400,00	0,00	493 585,00	493 585,00	493 585,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	242 477,00	0,00	240 487,00	240 487,00	240 487,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 250,00	0,00	3 275,00	3 275,00	3 275,00
T	otal des dépenses de gestion des services	748 127,00	0,00	737 347,00	737 347,00	737 347,00
66	Charges financières	63 500,00	0,00	108 600,00	108 600,00	108 600,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	300,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	816 927,00	0,00	850 947,00	850 947,00	850 947,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	935 139,46		1 337 500,58	1 337 500,58	1 337 500,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	369 640,00		367 350,00	367 350,00	367 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	1 304 779,46		1 704 850,58	1 704 850,58	1 704 850,58
	TOTAL	2 121 706,46	0,00	2 555 797,58	2 555 797,58	2 555 797,58

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 555 797,58

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 133 718,00	0,00	1 155 990,00	1 155 990,00	1 155 990,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	5,00	5,00	5,00
-	Total des recettes de gestion des services	1 153 728,00	0,00	1 175 995,00	1 175 995,00	1 175 995,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	112 200,00	0,00	261 887,00	261 887,00	261 887,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	1 265 928,00	0,00	1 437 882,00	1 437 882,00	1 437 882,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	121 790,00		101 230,00	101 230,00	101 230,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	121 790,00		101 230,00	101 230,00	101 230,00
	TOTAL	1 387 718,00	0,00	1 539 112,00	1 539 112,00	1 539 112,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 016 685,58
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 555 797,58

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 603 620,58	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	566 356,00	11 907,60	549 000,00	549 000,00	560 907,60
21	Immobilisations corporelles	624 805,77	474 066,91	138 000,00	138 000,00	612 066,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 322 313,31	0,00	4 130 801,17	4 130 801,17	4 130 801,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 513 475,08	485 974,51	4 817 801,17	4 817 801,17	5 303 775,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000,00	0,00	117 415,00	117 415,00	117 415,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	90 000,00	0,00	117 415,00	117 415,00	117 415,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	5 603 475,08	485 974,51	4 935 216,17	4 935 216,17	5 421 190,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	121 790,00		101 230,00	101 230,00	101 230,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	771 790,00		301 230,00	301 230,00	301 230,00
	TOTAL	6 375 265,08	485 974,51	5 236 446,17	5 236 446,17	5 722 420,68

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 722 420,68

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		précédent (1)	N-1 (2)	nouvelles	, ,	(= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 967 506,67	1 091 827,67	847 000,00	847 000,00	1 938 827,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 309 314,00	0,00	176 700,00	176 700,00	176 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	4 276 820,67	1 091 827,67	1 023 700,00	1 023 700,00	2 115 527,67
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	225 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	225 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles investissement	4 501 820,67	1 091 827,67	1 223 700,00	1 223 700,00	2 315 527,67
021	Virement de la section d'exploitation (4)	935 139,46		1 337 500,58	1 337 500,58	1 337 500,58

	l'investissement TOTAL	6 456 600.13	3 128 550.58	3 128 550.58	4 220 378.25
Total des recettes d'ordre		1 954 779.46	1 904 850.58	1 904 850.58	1 904 850.58
	patrimoniales (4)				
041	Opérations	650 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	entre sections (4)				
040	Opérat° ordre transfert	369 640,00	367 350,00	367 350,00	367 350,00

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 502 042,43
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 722 420,68

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 603 620,58

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- $\hbox{(3) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	493 585,00		493 585,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	240 487,00		240 487,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 275,00		3 275,00
66 67 68 69	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	108 600,00 5 000,00 0,00	0,00 0,00 367 350,00	108 600,00 5 000,00 367 350,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 337 500,58	1 337 500,58
	Dépenses d'exploitation – Total	850 947,00	1 704 850,58	2 555 797,58

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 555 797.58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	101 230,00	101 230,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 415,00	0,00	117 415,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	560 907,60	0,00	560 907,60
21	Immobilisations corporelles (6)	612 066,91	0,00	612 066,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 130 801,17	200 000,00	4 330 801,17
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 421 190,68	301 230,00	5 722 420,68

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 722 420,68

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 155 990,00		1 155 990,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00		5,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 261 887,00 0,00	0,00 101 230,00 0,00 0,00	0,00 363 117,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 437 882,00	101 230,00	1 539 112,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 016 685,58

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 555 797,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	200 000,00	0,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement	1 938 827,67	0,00	1 938 827,67
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	176 700,00	0,00	176 700,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	200 000,00 0,00	200 000,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	367 350,00	367 350,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 337 500,58	1 337 500,58
	Recettes d'investissement – Total	2 315 527,67	1 904 850,58	4 220 378,25

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 502 042,43

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 722 420,68

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
` '	Channe à assertàne méméral (F) (C)	500,400,00	402.505.00	402 505 00
011 6061	Charges à caractère général (5) (6) Fournitures non stockables (eau, énergie	502 400,00 283 800,00	493 585,00 203 500,00	493 585,00 203 500,00
6062	Produits de traitement	47 500,00	73 600,00	73 600,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 400,00	19 840,00	19 840,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	6 500,00	8 500,00	8 500,00
611	Sous-traitance générale	6 100,00	6 500,00	6 500,00
6135	Locations mobilières	7 500,00	3 500,00	3 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	31 100,00	31 100,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	52 000,00	64 000,00	64 000,00
6228	Divers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6262 6288	Frais de télécommunications Autres	3 300,00 7 500,00	3 095,00 7 650,00	3 095,00 7 650,00
012		242 477,00	240 487,00	240 487,00
6215	Charges de personnel, frais assimilés Personnel affecté par CL de rattachement	193 483,00	185 399,00	185 399,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	5 130,00	5 130,00
6411	Salaires, appointements, commissions	34 350,00	34 920,00	34 920,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 072,00	12 397,00	12 397,00
6452	Cotisations aux mutuelles	514,00	542,00	542,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 058,00	2 099,00	2 099,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 250,00	3 275,00	3 275,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 250,00	2 280,00	2 280,00
6541	Créances admises en non-valeur	675,00	675,00	675,00
6542	Créances éteintes	315,00	315,00	315,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
тот	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	748 127,00	737 347,00	737 347,00
66	Charges financières (b) (8)	63 500,00	108 600,00	108 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 500,00	108 600,00	108 600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	52 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	300,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	300,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	816 927,00	850 947,00	850 947,00
	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'investissement	935 139,46	1 337 500,58	1 337 500,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	369 640,00	367 350,00	367 350,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	369 640,00	367 350,00	367 350,00
TOTAL	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 304 779,46	1 704 850,58	1 704 850,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 304 779,46	1 704 850,58	1 704 850,58
_	ES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 121 706,46	2 555 797,58	2 555 797,58

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
·	=

Page 12

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	тот	AL DES DEPENSES D'EXPLO	ITATION CUMULEES	2 555 797,58

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Dotan da darda doc forte da dompto do 112 (d)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 133 718,00	1 155 990,00	1 155 990,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	20 400,00	41 350,00	41 350,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 106 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00
70613	Participations assainissement collectif	2 018,00	18 640,00	18 640,00
7068	Autres prestations de services	5 300,00	6 000,00	6 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
741	Primes d'épuration	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	5,00	5,00
7588	Autres	10,00	5,00	5,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	1 153 728,00	1 175 995,00	1 175 995,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	112 200,00	261 887,00	261 887,00
778	Autres produits exceptionnels	112 200,00	261 887,00	261 887,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	1 265 928,00	1 437 882,00	1 437 882,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	121 790,00	101 230,00	101 230,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	121 790,00	101 230,00	101 230,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	121 790,00	101 230,00	101 230,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 387 718,00	1 539 112,00	1 539 112,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 016 685,58
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 555 797,58

Detail du calcul des	ICNE a	<u>u compte</u>	7622
Montant des ICNF de l'exerc	cice		

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	566 356,00	549 000,00	549 000,00
2031	Frais d'études	558 756,00	545 000,00	545 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	624 805,77	138 000,00	138 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	61 574,94	60 000,00	60 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	64 596,00	65 000,00	65 000,00
2182	Matériel de transport	483 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 200,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 434,83	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 322 313,31	4 130 801,17	4 130 801,17
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 322 313,31	4 130 801,17	4 130 801,17
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 513 475,08	4 817 801,17	4 817 801,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000,00	117 415,00	117 415,00
1641	Emprunts en euros	57 500,00	67 900,00	67 900,00
1681	Autres emprunts	32 500,00	49 515,00	49 515,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	90 000,00	117 415,00	117 415,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 603 475,08	4 935 216,17	4 935 216,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	121 790,00	101 230,00	101 230,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	121 790,00	101 230,00	101 230,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	63 285,00	45 980.00	45 980,00
139118	Sub. équipt opte résult. Autres	38 235,00	38 250,00	38 250,00
13912	Sub. équipt opte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	20 270,00	17 000,00	17 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	650 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	650 000,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	771 790,00	301 230,00	301 230,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 375 265,08	5 236 446,17	5 236 446,17
	= Total des dépenses réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (10)	485 974,51
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 722 420,68

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Subventions d'investissement Subv. équipt Agence de l'eau Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Départements Subv. équipt Autres E.P.L.	1 967 506,67 1 495 887,00 155 619,67 316 000,00	847 000,00 847 000,00 0,00	847 000,00 847 000,00 0,00
Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Départements Subv. équipt Autres E.P.L.	155 619,67 316 000,00	0,00	·
Subv. équipt Départements Subv. équipt Autres E.P.L.	316 000,00	· ·	0.00
Subv. équipt Autres E.P.L.			0,00
• •		0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 309 314,00	176 700,00	176 700,00
Emprunts en euros	2 129 314,00	0,00	0,00
Autres emprunts	180 000,00	176 700,00	176 700,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
			0,00
Immobilisations reçues en affectation			0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 276 820,67	1 023 700,00	1 023 700,00
Dotations, fonds divers et réserves	225 000,00	200 000,00	200 000,00
FCTVA	225 000,00	200 000,00	200 000,00
Autres réserves	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements reçus	0,00	00,0	00,0
Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	225 000,00	200 000,00	200 000,00
l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	00,0	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	4 501 820,67	1 223 700,00	1 223 700,00
Virement de la section d'exploitation	935 139,46	1 337 500,58	1 337 500,58
Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	369 640,00	367 350,00	367 350,00
Frais d'études	0,00	0,00	0,00
Frais d'insertion	40,00	50,00	50,00
Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 800,00	2 800,00
Bâtiments	83 615,00	83 700,00	83 700,00
Installations générales, agencements,	12 480,00	7 400,00	7 400,00
-	226 665,00	229 650.00	229 650,00
Matériel industriel	145,00	•	400,00
Matériel spécifique d'exploitation		42 400.00	42 400,00
		0.00	0,00
S	•	•	0,00
•			0,00
			950,00
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 704 850,58
			200 000,00
			0,00
Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
	0,00	200 000,00	200 000,00
AVAICES COMMANDES IMMO INCOM			
Avances commandes immo. incorp. TOTAL RECETTES D'ORDRE			
TOTAL RECETTES D'ORDRE RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 954 779,46 6 456 600,13	1 904 850,58 3 128 550,58	1 904 850,58 3 128 550,58
	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours Total des recettes d'équipement Dotations, fonds divers et réserves FCTVA Autres réserves Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Total des recettes financières des recettes d'opérations pour compte de tiers TOTAL RECETTES REELLES Virement de la section d'exploitation Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) Frais d'études Frais d'insertion Licences, logiciels, droits similaires Bâtiments Installations générales, agencements, Installations à caractère spécifique	Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	1 091 827,67
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	1 502 042,43
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 722 420,68

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $[\]mbox{(4) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		7112			Emprunts et		origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 200 000,00									
2015002/2015002	La banque postale	24/02/2015	13/04/2015	01/05/2016	200 000,00	F	Taux fixe à	1,310	1,310	EUR	А	С	0	A-1
2021001	Caisse des Dépots et Consignations		15/12/2021	01/11/2023	3 000 000,00	٧	Livret A + 0,60%	1,100	1,100	EUR	А	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					563 327,00									
1681 Autres emprunts (total)					563 327,00									
2010001/2010001	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/04/2010	14/04/2011	20/04/2011	12 842,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
2011001/2011001 2012007/2012007	Agence de l'Eau Seine Normandie Agence de l'Eau Seine Normandie	14/04/2011 10/09/2012	14/04/2011 11/09/2012	14/04/2012 10/09/2013	70 800,00 98 687,00	F F	Taux fixe à 0,00% Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A A	С	0	A-1 A-1

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
2015001/2015001	Agence de l'Eau Seine Normandie	05/08/2014	05/08/2014	04/08/2015	18 800,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
2016001/2016001	Agence de l'Eau Seine Normandie	02/12/2016	02/12/2016	02/12/2017	31 469,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
2020001/2020001	Agence de l'Eau Seine Normandie	18/12/2018	18/02/2020	18/02/2021	97 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
2020002/2020002	Agence de l'Eau Seine Normandie		12/03/2020	12/03/2021	53 508,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
2023001	Agence de l'Eau Seine Normandie		25/07/2023	25/07/2024	180 221,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 763 327,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON PAR NATUR			s et dettes au 01/01		, (0 0.110)			
l i							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 040 000,00					80 000,00	108 524,00	0,00	17 519,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 040 000,00					80 000,00	108 524,00	0,00	17 519,94
2015002/2015002	N	0,00	A-1	40 000,00	1,33	F	Taux fixe à 1,31%	1,310	20 000,00	524,00	0,00	173,94
2021001	N	0,00	A-1	3 000 000,00	49,87	V	Livret A + 0,60%	3,600	60 000,00	108 000,00	0,00	17 346,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		369 902,18					37 341,09	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		369 902,18					37 341,09	0,00	0,00	0,00
2010001/2010001	N	0,00	A-1	4 494,70	6,30	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	642,10	0,00	0,00	0,00
2011001/2011001	N	0,00	A-1	14 160,00	2,28	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 720,00	0,00	0,00	0,00
2012007/2012007	N	0,00	A-1	26 316,57	3,69	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 579,13	0,00	0,00	0,00
2015001/2015001	N	0,00	A-1	7 520,03	5,59	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 253,33	0,00	0,00	0,00
2016001/2016001	N	0,00	A-1	16 783,49	7,92	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 097,93	0,00	0,00	0,00

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N			_	
							Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2020001/2020001	N	0,00	A-1	77 599,99	11,14	F	Taux fixe à	0,000	6 466,67	0,00	0,00	0,00
2020002/2020002	N	0,00	A-1	42 806,40	11,20	F	0,00% Taux fixe à 0,00%	0,000	3 567,20	0,00	0,00	0,00
2023001	N	0,00	A-1	180 221,00	14,57	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	12 014,73	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 409 902,18					117 341,09	108 524,00	0,00	17 519,94

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		71110 ILE							MON INDIC					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dū au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)								
Inc	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
					euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	10	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	3 409 902,18	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu a 5 ; multiplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

							71 00011						
	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						7,12.2.2.7				
	Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération	
numero de contrat)	Couvert	(5)	(6)	index	Niveau de taux	Charges C/000	Floduits C/766	de couverture	de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)						
LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante			
	dette	l'exercice				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	14-12-2001
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	RESEAUX ADDUCTION EAU	15	01/12/1996
	Subv.Equipement Autres Ets Public Locaux	15	01/01/2000
	MATERIEL DE TRANSPORT CAMIONS VEHIC INDU	8	01/01/2000
L	INSTAL POMPES APP.ELECTROM CHAUFFAGE VENTIL COMPTEURS	10	01/01/2000
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO	5	01/01/2000
L	MOBILIERS	10	01/01/2000
L	CONSTRUCTIONS BATIMENT EXPLOIT.DURABLE	40	01/01/2000
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	01/01/2000
L	MATERIEL INDUSTRIEL	8	01/01/2000
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	01/01/2000
L	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS BAT, INST ELECRIQUE ET TELEPPHONIQUE	15	01/01/2000
L	MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULE	5	01/01/2000
L	MATERIELS CLASSIQUES	8	01/01/2000
L	Subvention Équipement Agence de l'Eau	15	01/01/2000
L	Autres Subvention Équipement Etat	15	01/01/2000
L	ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENCEMENT	15	14/12/2001
L	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE	10	14/12/2001
L	VOIRIE INSTALLATION ET AGENCEMENT	0	14/12/2001
L	AMENAGEMENT BATIMENT EXPLOITATION	15	14/12/2001
L	MAD VOIRIE INSTALLATION ET AGENCEMENT	20	14/12/2001
L	CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	14/12/2001
L	ORGANES DE REGULATION (ELECT CAPTEURS)	8	15/07/2021
L	INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES	15	16/07/2021
L	CONSTRUCTIONS BATIMENT LEGERS ABRIS	10	16/07/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Au.		TI INO VIOIOIN	O E I DEO DE	1120171110111	·	
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00
PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 502 042,43	1 502 042,43
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	605 853,16	605 853,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 107 895,59	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 107 895,59	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 107 895,59	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	218 645,00	218 645,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 904 850,58	1 904 850,58
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 686 205,58	1 686 205,58

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Depenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		218 645,00	I 218 645,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	117 415,00	117 415,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	67 900,00	67 900,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	49 515,00	49 515,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	101 230,00	101 230,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	101 230,00	101 230,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b Ressources propres externes de l'année (a)		1 904 850,58	III	1 904 850,58
		200 000,00		200 000,00
10222	FCTVA	200 000,00		200 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	1 704 850,58		1 704 850,58
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00		0,00
28033	Frais d'insertion	50,00		50,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 800,00		2 800,00
28131	Bâtiments	83 700,00		83 700,00
28135	Installations générales, agencements,	7 400,00		7 400,00
28153	Installations à caractère spécifique	229 650,00		229 650,00
28154	Matériel industriel	400,00		400,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	42 400,00		42 400,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00		0,00
28182	Matériel de transport	0,00		0,00
28184	Mobilier	0,00		0,00
28188	Autres	950,00		950,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 337 500,58		1 337 500,58

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP Montant d			Montant des CP	СР	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021-01-ASST TRAVAUX	15 321 493,00	5 995 587,00	21 317 080,00	4 259 048,99	3 818 500,00	14 039 031,01
RESEAUX						
D'ASSAINISSEMENT						
ET STEP						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

 - 332-8-6°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-10: Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352). 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1 333-10: Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2024

IV - ANNEXES	IV.
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés

Date de Convocation 29 02 2024 Présenté par le Maire, Jean-Dominique BOURDIN à Coutances, le

Votes

Contro Abstention :

Le Maire, Jean-Dominique BOURDIN Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, a Contances, le 16103/24

Les Membres du Conseil Municipal.

Nime BEAU NIER Anno	P _ D	Minic LEBLANC Catherine	#5
Mr BITEAU Alain		Mr LEFEVRE Dialor	feece
Mr BOURDIN tean-Deminique	4	Vir LEROUGE Françoise	Fleries Juallana
Mr BOURGET Denis		Mr LEVILLAIN Jean-Loc	Tevallain
Nime BOURSIN Electe	ERO 5	Mme (EVICANOIS Magaire	#
Maio BCUR# Sylvaino	34	Mr MASSON Jean Michel P	F-terus
Mine CLEMENT Corner	Mud	Ming MONTAUFRAY Acro-Gaelle	
Mr Cousis, Jean Manuel P		Mme PITOIS Gaetane	restite
Mr DESRAY Pierre Honn		Mr BAPILLY Is an Energy	
Mmic DELAFOSSE Nudego		Alme ROSth Christine	
Mr DELOLY Frencinc	f* Alluw-	Mr ROUXEL David	
Vine FOURNIER Delphine	The	Mr SAVARY Christian	
Mmc GAUNELLE Muselle	Maurello	Mr SAVARY Etionne	12 2
Mmc HAREL Acre	A	Mr IPA80 roun	I were
Mr LANGLOIS Pascal	£6.	2.24	
Cerufic executoire par le Maire de Contane	es, compre tenu de la transmission en Sous-Prefecture, le 2110	1) Let de la publication le 🗸 [O]	5/24

Laire, Bonner Bours